

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPET),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPET et des CAER-CAPET ouverts au titre de la session 2024,
- Vu l'arrêté du 8 décembre 2023 nommant le jury du concours interne du CAPET et du CAER-CAPET, section biotechnologies option biochimie-génie biologique à la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommées pour les épreuves d'admission du concours susvisé :

Examinatrices spécialisées

Mme Géraldine BEZIAT
Professeure agrégée

Mme Virginie BROUARD COSSET
Professeure certifiée

Mme Magali MALLIE-BABUSIAUX
Professeure certifiée

Mme Delphine QUANTIN
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

Académie de BORDEAUX

Académie d'ORLEANS-TOURS

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 12 mars 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU

